



# Conseil économique et social

Distr. limitée  
6 février 2023  
Français  
Original : anglais

## Commission du développement social

Soixante et unième session

6-15 février 2023

### Projet de rapport

*Rapporteuse* : Hellen M. **Chifwaila** (Zambie)

### Organisation de la session

#### A. Ouverture et durée de la session

1. La Commission du développement social a tenu sa soixante et unième session au Siège de l'Organisation des Nations Unies le 16 février 2022 et du 6 au 15 février 2023. Elle a tenu [ ] séances (1<sup>re</sup> à [ ]<sup>e</sup> séance).

#### B. Participation

2. Les représentantes et représentants de [ ] États membres de la Commission ont participé à la session. Étaient également présents des observateurs et observatrices d'autres États Membres de l'Organisation des Nations Unies, d'États non membres et d'organisations intergouvernementales, ainsi que des représentantes et représentants d'organismes des Nations Unies et d'organisations non gouvernementales. La liste des participantes et des participants figure dans le document publié sous la cote [E/CN.5/2023/INF/1](#).

#### C. Élection du Bureau

3. En application de la décision 2002/210 du Conseil économique et social, la Commission tient, aussitôt après la clôture d'une session ordinaire, la première séance de la session ordinaire suivante aux seules fins d'élire le nouveau Président ou la nouvelle Présidente et les autres membres du Bureau.

4. À sa 1<sup>re</sup> séance, le 16 février 2022, la Commission a élu par acclamation Alya Ahmed Saif Al-Thani (Qatar) Présidente et Or Shaked (Israël) et Daniel Zavala Porras (Costa Rica) Vice-Présidents de la Commission à sa soixante et unième session. À la même séance, la Commission a reporté l'élection des membres du Bureau représentant les États d'Afrique et les États d'Europe orientale, étant entendu qu'une fois leur candidature approuvée par leur groupe de pays, les personnes nommées



seraient autorisées à participer aux réunions du Bureau consacrées à la préparation de la soixante et unième session.

5. À sa 2<sup>e</sup> séance, le 6 février 2023, la Commission a élu par acclamation Hellen M. Chifwaila (Zambie) et Jon Ivanovski (Macédoine du Nord) Vice-Présidents.

6. À la même séance, la Commission a nommé M<sup>me</sup> Chifwaila Rapporteuse.

7. Le Bureau est donc composé comme suit :

*Présidence :*

Alya Ahmed Saif Al-Thani (Qatar)

*Vice-présidence :*

Daniel Zavala Porras (Costa Rica)

Or Shaked (Israël)

Jon Ivanovski (Macédoine du Nord)

Hellen M. Chifwaila (Zambie) (Rapporteuse)

## **D. Ordre du jour et organisation des travaux**

8. À sa 2<sup>e</sup> séance, le 6 février 2023, la Commission a adopté son ordre du jour provisoire, publié sous la cote [E/CN.5/2023/1](#). L'ordre du jour se lit comme suit :

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
3. Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale :
  - a) Thème prioritaire : plein emploi productif et travail décent pour toutes et tous : surmonter les inégalités pour accélérer le relèvement après la pandémie de COVID-19 et la mise en œuvre intégrale du Programme de développement durable à l'horizon 2030 ;
  - b) Examen des plans et programmes d'action pertinents des organismes des Nations Unies concernant la situation de certains groupes sociaux :
    - i) Document final de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et autres objectifs de développement adoptés au niveau international pour les personnes handicapées : « La voie à suivre : un programme de développement qui tient compte de la question du handicap pour 2015 et au-delà » ;
    - ii) Programme d'action mondial pour la jeunesse ;
    - iii) Plan d'action international de Madrid de 2002 sur le vieillissement ;
    - iv) Questions, orientations et programmes relatifs à la famille ;
  - c) Questions nouvelles : remédier aux conséquences sociales des crises multiformes afin d'accélérer le relèvement après la pandémie et ses effets persistants par la mise en œuvre intégrale du Programme de développement durable à l'horizon 2030.
4. Questions relatives aux programmes et questions diverses :
  - a) Projet de plan-programme pour 2024 ;

- b) Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social.
- 5. Ordre du jour provisoire de la soixante-deuxième session de la Commission.
- 6. Adoption du rapport de la Commission sur les travaux de sa soixante et unième session.
- 9. À la même séance, la Commission a approuvé le projet d'organisation de ses travaux, paru sous la cote [E/CN.5/2023/1](#).

## **E. Documentation**

- 10. On trouvera dans l'annexe [ ] du présent rapport la liste des documents dont la Commission était saisie à sa soixante et unième session.
-